

15.08.2012 - 11:13 Uhr

Mesures d'accompagnement/ Une étude de l'USS révèle des problèmes d'application

Bern (ots) -

Les mesures d'accompagnement doivent garantir qu'en Suisse, on verse des salaires suisses. Or, leur application reste insatisfaisante. De fait, le versement de salaires suisses est contourné au moyen d'entreprises sous-traitantes. Et les cantons découvrent de nombreux cas de sous-enchère, mais, surtout en Suisse alémanique, n'en tirent pas les conséquences. En effet, aucun canton de cette région n'a à ce jour protégé les rémunérations à l'aide de salaires minimums, alors que la pression existante l'imposerait. Pire : dans certaines branches comme l'horticulture, le nombre réel de cas de sous-enchère devrait être encore plus élevé qu'annoncé officiellement. Telle est la leçon d'une étude exemplaire de l'USS sur cette branche.

Lors d'une conférence de presse qui se tiendra le

mardi 21 août 2012, à 10 h 15, à l'Hôtel Bern (Zeughausgasse 9, Berne),

nous aimerions vous présenter les principaux résultats de cette étude. Simultanément, dans la perspective des délibérations parlementaires, nous expliquerons aussi comment le problème de la sous-enchère pratiquée via la sous-traitance devrait être résolu. Les personnes suivantes prendront la parole :

- Paul Rechsteiner, président de l'USS, conseiller aux États - Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS - Renzo Ambrosetti, coprésident du syndicat UNIA

Dans l'attente de vous voir à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.
UNION SYNDICALE SUISSE

Contact:

Thomas Zimmermann, responsable de la communication et porte-parole de
l'USS, 031 377 01 06 ou 079 249 59 74

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100723156> abgerufen werden.